

Taux de chômage et taux d'emploi des jeunes : quelques dangers de contresens dans les comparaisons internationales

Jacques FREYSSINET – chercheur associé à l'Ires

Des comparaisons internationales défavorables sur les taux de chômage et les taux d'emploi des jeunes en France sont mobilisées pour justifier la nécessité de mesures dérogatoires à leur égard en matière de salaire minimum et de droit du licenciement. L'examen des définitions de ces deux indicateurs montre qu'ils ne peuvent en rien fonder de telles affirmations. Le recours à un indicateur plus satisfaisant, le taux de NEET (ni en scolarisation, ni emploi, ni en formation), renforce cette conclusion.

Le 28 janvier 2026, lors d'une réunion entre les numéros un des organisations patronales et syndicales, le Medef a présenté des propositions sur l'emploi des jeunes qui comportent la baisse des protections contre le licenciement et « l'adaptation » du niveau du Smic. L'argumentation en faveur d'un régime d'emploi spécifique dégradé appliqué aux jeunes repose principalement sur la mise en évidence, en comparaison internationale, de performances inférieures de la France pour le taux de chômage et le taux d'emploi.

Il est utile de rappeler quelques problèmes de mesure et d'interprétation qui conduisent à mettre en cause la pertinence de ces deux taux comme indicateurs de performance dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Le taux de chômage : un indicateur partiel et biaisé

À la différence du taux d'emploi qui, pour toute tranche d'âge, est calculé en pourcentage de la population totale, le taux de chômage n'est calculé qu'en pourcentage de la population active, c'est-à-dire de la somme emploi + chômage. Il en résulte un problème particulier pour les jeunes, usuellement définis par la tranche d'âge 15-24 ans, puisque la majorité d'entre eux sont en cours d'études et appartiennent statistiquement à la population dite inactive¹.

Le taux de chômage ne donne donc une information que sur une minorité de la population concernée. Il en résulte un biais majeur dans le diagnostic. En effet, l'accès à l'emploi est positivement corrélé avec le niveau de diplôme, lui-même globalement corrélé avec la durée des études. De ce fait, toutes choses égales par ailleurs, plus une tranche d'âge est jeune, plus son taux de chômage est positivement corrélé à son taux de scolarisation.

Illustrons-le sur un cas extrême. Si le taux de scolarisation d'une tranche d'âge est de 90 %, ce qui est fréquent entre 15 et 19 ans, les 10 % de jeunes entrés dans la population active ont souvent un passé d'échec scolaire et sont probablement sans diplôme, donc fortement menacés par le chômage. Si 5 % de la tranche d'âge est au chômage, le taux de chômage est de 50 %. C'est une mesure des conséquences de l'échec scolaire, mais elle ne dit rien sur le fonctionnement global du marché du travail à l'égard des jeunes.

L'Insee a très justement proposé d'utiliser une mesure de la part des jeunes en chômage qui est calculée sur la population totale de la tranche d'âge. Cette part de jeunes en chômage serait dans ce cas de 5 %. Malheureusement cet indicateur pertinent n'est guère utilisé que par les spécialistes.

En revanche, sur une tranche d'âge plus importante, par exemple 16-24 ans, une durée de scolarisation plus longue permet de réduire le risque de chômage. Une illustration de l'impact du taux de scolarisation est donnée dans le tableau 1 en comparant les situations de deux départements contrastés.

¹ Sauf les apprentis, voir ci-après.

Tableau 1 – Trois taux pour la population de 16-24 ans (2022)

En %

	Taux de scolarisation	Taux d'emploi	Taux de chômage
	(% pop. totale 16-24)		(% pop. active 16-24)
Hauts-de-Seine	75,6	29,0	19,7
Seine-Saint-Denis	70,0	27,6	27,7

Source : Recensement général de population 2022.

L'écart entre les taux de chômage est associé à un faible écart des taux d'emploi et à un fort écart des taux de scolarisation.

Le taux d'emploi : un masque de l'hétérogénéité

Le taux d'emploi présente l'avantage d'être calculé en référence à la population totale de la classe d'âge, ce qui est particulièrement important en ce qui concerne les jeunes. En revanche, il a l'inconvénient d'être dépendant d'une définition hyper-extensive de la notion d'emploi qui engendre des conséquences lourdes sur sa signification en ce qui concerne la situation des jeunes sur le marché du travail.

En appliquant les propositions des conférences des statisticiens du travail réunies par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Union européenne classe dans l'emploi toute personne qui, durant la semaine de référence de l'enquête², a réalisé au moins une heure de travail rémunéré. De ce fait, deux phénomènes exercent un impact déterminant sur la mesure du taux d'emploi des jeunes : le poids de l'apprentissage et celui des « petits boulots » parallèles à un cursus scolaire ou universitaire³.

L'apprentissage

Les jeunes en apprentissage sont rémunérés donc comptés dans l'emploi quel que soit le temps, qui tend à s'allonger, qu'ils passent dans des périodes de formation hors travail. Par contre, les jeunes qui préparent un diplôme dans un lycée professionnel (ou une autre forme scolaire analogue) sont classés comme inactifs quel que soit le temps, qui tend à s'allonger, qu'ils passent dans des stages non rémunérés en entreprise.

Le choix entre apprentissage et formation scolaire est certes d'une grande importance d'un point de vue pédagogique et social et il est caractéristique d'héritages historiques contrastés en Europe. Mais, qu'il se traduise par des écarts massifs de « performances » en matière de chômage et d'emploi est purement artificiel⁴. Nous l'illustrons ci-dessous sur la base d'un chiffrage arbitraire, mais assez représentatif d'un contraste entre la France et l'Allemagne poussé à l'extrême.

Tableau 2 – Structure théorique d'une population de jeunes (15-19 ans)

Pays F	Population inactive (70 %)		Population active (30 %)	
	Formation générale (40 %)	Lycée professionnel (30 %)	Chômage (10 %)	Emploi (20 %)
Pays A	Formation générale (40 %)	Apprentissage (30 %)	Chômage (10 %)	Emploi (20 %)
	Pop. inactive (40 %)	Population active (60 %)		

² Enquête sur les forces de travail au niveau européen qui prend le nom d'enquête emploi en France.

³ Nous faisons l'hypothèse que les réponses à l'enquête sur les forces de travail sont exactes.

⁴ Un élément additionnel peut être pris en compte : l'apprentissage permet fréquemment un passage direct à l'emploi alors qu'à l'issue d'une formation scolaire, il existe le plus souvent une période de recherche d'emploi. Même brève, cette dernière entraîne un classement dans le chômage si elle est en cours lors de la semaine de référence de l'enquête.

Les deux populations ont la même structure d'ensemble, à l'exception du choix retenu pour la formation professionnelle : scolarisation ou apprentissage. Ils ont les mêmes résultats en termes d'emploi (hors apprentissage) et en termes de chômage (calculé en pourcentage de la population totale de la classe d'âge). Cependant, des différences massives apparaissent sur les taux de chômage et d'emploi calculés selon les définitions usuelles :

Taux de chômage (Chômage/Population active) :

Pays F : $10/30 = 33 \%$

Pays A : $10/60 = 17 \%$

Taux d'emploi (Emploi/Population totale)

Pays F : $20/100 = 20 \%$

Pays A : $50/100 = 50 \%$

Les « petits boulots » avec des études à plein temps

Il existe un pourcentage non négligeable de jeunes qui, tout en poursuivant des études à plein temps (lycées ou enseignement supérieur), occupent des emplois de courte durée ou à temps très partiel. Les raisons en sont diverses.

- Dans certains pays, la culture nationale fait du travail occasionnel à temps partiel des lycéens ou des étudiants une norme intégrée dans le processus de socialisation, indépendamment du revenu des parents (autrefois, livraison matinale du lait ou des journaux, aujourd'hui, *babysitting* et tonte des pelouses...). Ces processus sont parfaitement respectables, mais ils font que des jeunes en études à plein temps basculent de la population inactive dans l'emploi dès lors qu'ils déclarent au moins une heure de travail dans la semaine de référence de l'enquête.
- Un nombre croissant de filières de formation à plein temps imposent des stages en situation de travail. Selon que ce stage est rémunéré ou non, s'il s'effectue dans la période de référence, le jeune est classé inactif ou en emploi⁵.
- La précarité financière peut contraindre des jeunes scolarisés à plein temps à rechercher des petits boulots alimentaires, souvent les week-end, le soir ou la nuit. Une bonne illustration en est fournie par les politiques de sévère austérité budgétaire menée par certains gouvernements conservateurs au Royaume-Uni. Elles se sont traduites par une réduction à la fois des bourses et des subventions aux universités qui, de ce fait, ont augmenté leurs droits d'inscription. L'accroissement du taux d'emploi qui en a résulté est simplement un indicateur de la dégradation de la situation financière des jeunes concernés⁶.

La comparaison internationale du taux global d'emploi des jeunes est donc sans signification si l'on ne décompose pas au minimum entre l'emploi « normal », l'apprentissage et les petits boulots qui accompagnent des études à plein.

Une avancée méthodologique : le taux de NEET

L'OCDE a introduit la notion de NEET (*not in education, employment or training*) qui désigne une population qui n'est ni en scolarisation initiale, ni dans l'emploi, ni dans des formations postsecondaires. Si aucun indicateur synthétique n'est pleinement satisfaisant, surtout en comparaison internationale, le taux de NEET est bien plus significatif de la situation des jeunes que le taux de chômage et le taux d'emploi : il mesure celles et ceux d'entre eux auxquels le système social n'offre aucune solution d'insertion. Le tableau ci-dessus fournit les trois taux pour les cinq principales économies européennes⁷.

⁵ Toujours sous l'hypothèse que le jeune déclare au moins une heure de travail rémunéré à l'enquête.

⁶ Nos collègues britanniques avaient un stock d'anecdotes sur les étudiants et étudiantes qui s'endormaient dans l'amphithéâtre (quel que soit l'intérêt de leurs cours).

⁷ Pour les données homogènes les plus récentes disponibles.

Tableau 3 – Taux de chômage, taux d’emploi et taux de NEET (15-24 ans)

En %

	Taux de chômage (T3/2025)	Taux d’emploi (2024)	Taux de NEET (T3/2025)
Allemagne	6,8	51,2	9,5
Espagne	25,0	24,9	11,5
France	18,7	34,6	12,5
Italie	20,6	19,7	13,0
Royaume-Uni	15,3	45,7	12,7

Source : Eurostat et OCDE.

Si ces chiffres n’apportent aucune démonstration (il faudrait partir de séries chronologiques longues couvrant un grand nombre de pays européens), ils permettent deux observations.

- Les taux de NEET sont beaucoup moins dispersés que les taux de chômage ou d’emploi. Si les pays mobilisent des instruments différents pour assurer l’insertion économique et sociale des jeunes, leurs taux d’échec sont assez proches alors que les taux de chômage et d’emploi laissent supposer des écarts considérables.
- Seule l’Allemagne se distingue des autres pays quant au taux de NEET même si c’est beaucoup moins marqué que pour les deux autres taux. Or aucune des nombreuses études consacrées à la relative réussite de l’Allemagne en ce domaine n’a évoqué comme facteurs explicatifs des règles dérogatoires quant au salaire minimum ou au droit du licenciement qui seraient appliquées dans ce pays.